

PROCES VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE **- SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2008 -**

Etaient présents : M. BAUDRY, Mme BINET, Mme BRUGERE-LE BLANC, M. CEREPY, M. DI MEO, Mme FROMENTIN, M. GRANDJEAT, Mme GUILHAMON, Mme GUILLAUME, M. RABATE, M. REVAUGER, Mme VELASCO, Mme VIEIRA, Mme BEGHAIN, Mme GILLE-BELOVA, Mme LEPAGE, Mme BOYER, Mme BOISSON-GABARRON, Mme BOURMAUD, M. PRUDHOMME, M. SELVA, Mme BARBEYRON, Mme BERDET, M. GUILLAUME.

Membres invités : M. BART, M. BAUDORRE, Mme LARGOUET, M. LAÜGT.

Etaient représentés : M. AMELOT, M. LAURAND, M. BERGES, M. DAVERAT.

I - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2008

Les modifications demandées par MM. GRANDJEAT, BAUDRY et RABATE au procès-verbal sont enregistrées.

p. 2 - M. GRANDJEAT partage les réserves de M. BAUDRY mais précise que ce n'est ni le profil du poste, ni le domaine de recherche qui posent problème. Leur intérêt n'est pas discutable. Le problème vient de l'adéquation du profil à un candidat potentiel particulier à ce moment précis. Il estime que la demande de M. BAUDRY répond à un strict souci de respect de la déontologie qui permet d'éviter tout soupçon de collision et tout procès d'intention.

p. 4 - M. GRANDJEAT rappelle l'assemblée générale de la présentation de la MILC en présence de Mme LY et demande ce qu'il est advenu des contributions soumises à Mme GUILLAUME.

p. 3 - M. RABATE note une erreur logique

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II - REPARTITION DU BQR 2008

Mme GUILLAUME rappelle les critères d'utilisation du BQR. Elle souligne l'intérêt des publications des thèses ou des mémoires d'HDR, après avis du directeur de recherche et de celui de l'équipe d'accueil.

M. REVAUGER souligne l'intérêt de l'aide à la publication, en relation avec les PUB. Il pose la question du remboursement des frais des participants extérieurs à un colloque.

M. GRANDJEAT suggère que l'on puisse financer le déplacement des personnalités internationales reconnues et la restauration des communicants les plus prestigieux.

Mme GABARRON précise que l'harmonisation à l'échelle de l'Université est difficile et que le CEMMC négocie la prise en charge des déplacements.

M. DI MEO trouve normal la prise en charge du voyage des intervenants de renom. Il est préoccupé par l'aide aux jeunes chercheurs qui ont peu de moyens. Il trouve normal que le BQR prenne en charge les légers déficits des colloques.

M. le Président indique que chaque colloque a son montage budgétaire spécifique. Il est difficile de décider un règlement unique. Il faut examiner les demandes au cas par cas.

Mme GUILLAUME, présente les demandes examinées au préalable par la commission de la recherche.

1°) LES COLLOQUES.

M. BART précise qu'il lui est difficile de présenter dès à présent le bilan du colloque annuel du Comité National Français de Géographie, qui a eu lieu à Bordeaux du 17 au 18 octobre 2008.

Le Président ajoute que c'est une manifestation scientifique nationale qui mérite d'être soutenue.

Mme GUILLAUME donne lecture de la réponse de Mme JAMES RAOUL à la demande d'explication faite par la commission de la recherche.

Mme BINET annonce qu'elle n'est pas au courant des projets de cette équipe émergente.

Mme GUILLAUME précise que le directeur de l'équipe doit être informé des activités de ses membres.

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable, à hauteur de 2.000 €, à la demande de F. FLET-NICOLAS, pour le 4^{ème} colloque annuel de « l'association Modernités médiévales », compte tenu du soutien de l'Equipe LAPRIL à hauteur de 2000 €.

2°) PUBLICATIONS

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable à l'aide à la publication de 1.000 € à l'UMR ADES, pour les actes du colloque sur le « Karst, indicateur de performance des environnements passés et actuels ».

M. VOUILLOUX ayant transmis le procès-verbal de la réunion du Conseil de l'Equipe TELEM indiquant le versement d'une aide de 500 €, le Conseil Scientifique accorde la somme de 1 500 € pour la publication de la thèse de Nicolas DI MEO, aux Editions Droz.

Un court échange a lieu entre MM. BAUDRY, RABATE, et Mme GUILLAUME, sur la qualité et le coût des publications aux Editions Droz.

Le Président conclut que l'Université doit encourager les publications des thèses, être sélective sur la qualité et l'intérêt de l'ouvrage, apporter une contribution ponctuelle et partagée.

En général, il est plus valorisant pour un docteur de l'Université de Bordeaux 3 de publier dans une maison d'édition autre que les PUB, pour échapper à la critique de l'auto-publication. Les PUB ont pour vocation de publier de bonnes thèses ou ouvrages venant de l'extérieur ; ce qui est le cas à l'heure actuelle.

Mme LARGOUET souligne les perspectives qu'offre la publication des thèses en ligne.

M. GRANDJEAT suggère qu'il y ait une discussion avec les PUB sur la politique de publication scientifique au sein de l'Université.

Le Président se félicite du fonctionnement des PUB et évoque leur insertion au sein du PRES.

III - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR COLLOQUES AU CONSEIL REGIONAL

3 demandes sont examinées

M. BAUDRY souhaite que la liste des intervenants étrangers soit présentée.

Mme BINET avoue n'avoir pas connaissance à ce jour de la programmation d'un colloque et de la somme engagée au nom de l'équipe dont elle est la responsable.

Le Président précise que tout porteur de projet de colloque doit obtenir au préalable l'avis favorable du responsable de l'équipe.

Avis favorable donné par le Conseil Scientifique aux 3 demandes.

IV - PRESENTATION DU RAPPORT THOENIG

Le Président présente les grandes lignes du rapport et son contexte.

Ce rapport a été demandé par le Président Bernard BEGOT au nom du bureau du PRES pour évaluer la situation des SHS sur le site de Bordeaux. Il fallait un certain courage pour entreprendre une telle démarche et le cas bordelais n'est pas unique en France.

La commission d'évaluation était composée d'un juriste, d'un sociologue, d'un historien et d'un inspecteur général de l'Education Nationale, personnalités compétentes et de bonne foi. Leur rapport témoigne d'une vision lucide et comporte des propositions souvent intéressantes.

Certes, il y a des insuffisances et des lacunes. Parfois le style a été jugé comme excessif, voire agressif ; cela reflète la personnalité du rédacteur du rapport.

Leur temps d'entretien dans les Universités bordelaises a été relativement court. La commission n'a pu saisir toute la complexité d'une situation éclatée entre plusieurs composantes. Ainsi le domaine des langues a été complètement occulté dans notre université. Par ailleurs, ce rapport a été très mal accueilli par les enseignants de l'Université de Bordeaux IV.

Mais ce rapport existe et il faut en tirer le meilleur parti, pour une meilleure organisation de l'offre de formation et de recherche des SHS au sein du PRES.

Voici quelques conclusions notables de ce rapport qui a été diffusé par ailleurs.

- Les SHS constituent un domaine riche et varié sur le site de Bordeaux.
- Une trop grande dispersion des structures et des programmes de recherche.
- Un déclin incontestable de certaines disciplines qui occupaient autrefois une place éminente.
- Une grande faiblesse dans la transversalité interdisciplinaire.
- Une tendance à l'enfermement progressif et une ouverture insuffisante vers l'extérieur.
- Une faiblesse structurelle de la programmation scientifique en dépit d'un affichage cosmétique et d'une autosatisfaction à peine voilée. Bref, pour reprendre une formule du rapport « Bordeaux se suffit à Bordeaux ».
- Des équipes de recherche, y compris certaines UMR, trop petites,
- Une mobilité, thématique et spatiale insuffisante. Peu de jeunes chercheurs de qualité venant de l'extérieur ; départs de plus en plus nombreux de chercheurs confirmés.

A l'issue de cette présentation sommaire du rapport THOENIG, le président souhaite l'avis des conseillers.

Mme BRUGERE regrette l'absence dans la commission d'un grand intellectuel de renom. Elle souligne les difficultés structurelles pour assurer une plus grande mobilité, en particulier à travers un séjour à l'étranger.

Elle évoque la lourdeur grandissante des tâches administratives et la nécessité d'une année sabbatique. Elle souhaite que notre Université propose d'autres problématiques que celles avancées dans le rapport.

M. GRANDJEAT estime que ce rapport produit un électrochoc dont nos disciplines ont probablement besoin. Mais certains domaines comme la littérature et les langues sont oubliés, et doivent être défendus au sein du PRES. Il faut des lieux d'articulation entre les Sciences Humaines et les Sciences biophysiques. Ainsi, une recherche sur l'arbre au Moyen Age pourrait intéresser l'INRA.

Le Président apprécie ce point de vue et précise que les lettres et langues ne sont pas menacées. Mais il nous faudra sortir de nos habitudes, s'ouvrir aux autres disciplines, préparer des projets innovants. Il faudra une évolution certaine des mentalités et des pratiques scientifiques.

M. DI MEO confirme le rajeunissement des effectifs. Mais il faudra leur laisser le temps de faire leurs preuves. Il souhaite la constitution d'une véritable communauté scientifique à Bordeaux avec l'aide du PRES et cite l'exemple de Genève. Il faut que les chercheurs donnent l'exemple et prennent l'initiative d'ouverture disciplinaire.

Le Président cite l'exemple de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin à vocation pluridisciplinaire. Il est certes dominé par l'agronomie et l'œnologie. Mais il y a de la place pour le droit, l'économie, la gestion, l'histoire, la géographie, la littérature, les arts, etc... Ces disciplines sont quasiment absentes aujourd'hui.

Mme VELASCO témoigne que dans les faits, les SHS ne sont pas reconnues au sein de l'ISVV, qu'elles sont marginalisées dans les débats.

Le Président répond qu'il ne faut pas accepter cet état de fait. Il suggère à Mme VELASCO de préparer, en relation avec les spécialistes de l'Université de Bordeaux IV, un projet ambitieux de formation et de recherche dans le domaine des SHS, qui sera soumis aux instances compétentes de l'ISVV.

M. DI MEO souligne la difficulté, pour les jeunes chercheurs doctorants en particulier, de s'insérer dans des programmes interdisciplinaires au sein du PRES.

M. BAUDRY estime que ce rapport est très décevant, trop critique et pas assez constructif. Il souligne les dangers d'une transversalité à outrance et d'une recherche trop utilitaire. Il voudrait réfléchir à une reconstruction de la recherche ouverte au monde extérieur.

M. RABATE craint, à travers ce rapport, un regain d'un conformisme et d'une homogénéisation des règles de fonctionnement, gommant les spécificités de la recherche disciplinaire.

Il espère que le PRES en voie de constitution favorise le décloisonnement, en particulier de l'enseignement.

Le Président confirme ce point de vue et insiste sur la nécessité de mieux articuler l'offre d'enseignement et la recherche, et une plus grande mobilité au sein du PRES.

M. REVAUGER n'est pas convaincu du déclin et de l'absence de dynamisme des SHS à Bordeaux. Certes, il faudra s'appuyer sur le PRES pour proposer des projets structurants et innovants, des recompositions d'équipes. Ce rapport décevant mérite d'être utilisé.

Le Président est heureux d'avoir retardé le moment de divulguer ce rapport. Il n'y a rien de déstabilisant pour qui que ce soit. Il souhaite en tirer le meilleur parti, au niveau de l'Université comme à celui du PRES. Les SHS ne sont pas condamnées à être à la traîne des autres disciplines scientifiques.

Les PME et les sociétés de service souhaitent recruter plus facilement des étudiants et diplômés issus des universités littéraires et de SHS. Elles veulent des généralistes avec un bon socle de culture générale, capables de faire de bonnes analyses et synthèses, de bien s'exprimer à l'oral et à l'écrit. Il faut organiser nos offres de formation dans cette perspective d'insertion professionnelle. C'est l'un des défis de la préparation du futur contrat quadriennal, surtout dans le contexte du PRES.

Il faudra tenir compte de la perspective du portail unique de Licence et du Doctorat unique au sein du PRES Université de Bordeaux. On devra également réfléchir à la constitution d'une véritable communauté scientifique sur le site de Bordeaux.

Mme GUILLAUME partage un grand nombre de remarques faites par les conseillers, en particulier sur l'absence d'une véritable communauté scientifique, la nécessité de conserver une identité disciplinaire pour les doctorats, le besoin d'une programmation scientifique si possible novatrice.

Elle rappelle qu'un premier projet de propositions, en vue du prochain contrat quadriennal, devra être examiné en juin 2009.

Mme GUILLAUME fait le point sur l'état à mi-parcours des dossiers recherche qui lui ont été envoyés. Elle encourage tous les autres directeurs d'équipe à faire de même, dans la perspective du prochain CQR

Elle propose la rédaction, par les équipes, de fiches de 3 ou 4 pages, portant sur les projets en gestations ou émergents, en mettant l'accent sur les réseaux nationaux et internationaux, et avec des mots-clefs.

Les fiches devraient être envoyées à REVALED pour le 10 décembre et une discussion sur leur contenu aura lieu en janvier 2009. On pourra ainsi faire émerger les projets structurants au sein de l'Université de Bordeaux3 et des passerelles possibles avec les autres universités d'Aquitaine.

Elle souhaite que l'ED Montaigne-Humanités engage une réflexion sur plusieurs thèmes : durée de la thèse, nombre de thèses par directeur, le libellé des doctorats, les relations avec les autres ED du PRES. Une date de réunion est fixée au 25 Novembre.

A une question de M. REVAUGER, Mme GUILLAUME répond qu'elle va proposer la question des projets interdisciplinaires et interuniversitaires à la Commission de la recherche du PRES.

Mme GABARRON souhaite la participation des BIATOS à de telles réunions ; souhait qui reçoit l'approbation de Mme GUILLAUME et soutenu par M. BAUDRY.

Le Président annonce deux informations au Conseil.

- Dans le cadre du Plan Campus, le rapport définitif a été envoyé par le PRES le 3 novembre. Le Ministère devrait nous faire savoir le montant exact des investissements de l'Etat. Parallèlement, les négociations se poursuivent avec les collectivités territoriales pour évaluer le montant de leur participation.
- Le PRES Université de Bordeaux, a signé une convention pour la mise en place et la définition des modalités de fonctionnement d'Aquitaine-Valo, structure dans laquelle sont associées les Universités bordelaises et les Ecoles d'ingénieurs.

M. BAUDORRE rappelle que Aquitaine-Valo bénéficie également d'un financement ANR. Il propose la création d'un poste de chargé des SHS au sein du PRES

Il souligne l'importance des offres de formation.

V - QUESTIONS DIVERSES

M. GUIBERT pose le problème de l'intitulé des doctorats, et propose en particulier le doctorat Archéologie et archéo- matériaux.

M. BART dit être favorable à cette proposition.

Le Président estime que l'intitulé « Sciences de l'Archéologie » est suffisamment large pour inclure des mentions « Archéo-matériaux », Histoire de l'Art, Histoire, Anthropologie ».

Mme GUILLAUME attire l'attention du Conseil sur le tutorat qui doit réunir 30 à 35 étudiants, sous la forme de TD renforcés, des TD de méthodologie.

Mme GAUDY souligne que le tutorat n'est pas destiné aux doctorants ou docteurs, mais aux étudiants de L3 et de Master en particulier, choisis selon des critères académiques et sociaux. Un contrat est signé avec le tuteur.

Mme GABARRON dit qu'il sera difficile de trouver des candidats parmi les étudiants en L3 et Master.

Le Président conclut en soulignant la totale responsabilité des directeurs d'UFR dans ce domaine. La revendication des droits va de pair avec l'acceptation des devoirs.

Le Président,

SINGARAVÉLOU